

République Française
Département Loiret
Commune de Sennely

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 08/04/2024
Et
Publication ou notification du :
08/04/2024

L'an 2024, le 5 Avril à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de DREUZY Philippe, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/03/2024.

Présents : M. de DREUZY Philippe, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARTIN Muriel, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,
MM : AGOUTIN Cyril, BLEUSE Georges, BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND Patrick, DE BLOIS Bruno, GARRIDO Francis

Excusés ayant donné procuration :
Mme ORLAND Martine à Mme MARTIN Muriel,
MM : DELIGNY Frédéric à M. DE BLOIS Bruno, FOUCAULT Gilles à M. BLEUSE Georges

A été nommé(e) secrétaire : M. BOUQUIN Jean-Jacques assisté de Mme BOUSSIER Marie-Anne

2024-08 – Affectation des résultats de l'exercice 2023 pour le budget du Service de l'Eau

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023 ;
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation ;
CONSTATANT que le compte administratif fait apparaître

- Un excédent d'exploitation de 104 289,53 €
- Un excédent d'investissement de 13 709,20 €

DÉCIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

INVESTISSEMENT

Recettes - 001 Excédent d'investissement reporté 13 709,20 €

FONCTIONNEMENT

Recettes - 002 Résultat de fonctionnement reporté 104 289,53 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 05/04/2024

Le Secrétaire de séance,
M. BOUQUIN Jean-Jacques




Le Maire,
M. de DREUZY Philippe

